Docusign Envelope ID: 84E77925-B72C-4633-9391-A933B5D8A7D8

ABMI INSTITUTE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 24.000 EUROS
SIEGE SOCIAL : CITYLIFE – 28 ALLEE D'AQUITAINE – 92000 NANTERRE
950 573 857 RCS NANTERRE
(Ci-après la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 JUIN 2025

[--]

QUATRIEME DECISION

Non-renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes

L' Associé Unique,

Sur proposition du Président,

PREND ACTE que le mandat de la société AGIF AUDIT ET CONSEIL (529 545 485 RCS MELUN), Commissaire aux comptes titulaire, est arrivé à expiration.

DECIDE de ne pas renouveler son mandat.

CONSTATE par ailleurs que la Société n'est plus tenue de désigner de Commissaire aux comptes en application des dispositions légales et règlementaires en vigueur.

DECIDE en conséquent de ne pas désigner de nouveau Commissaire aux comptes en remplacement du Commissaire aux comptes non renouvelé.

L'Associée Unique adopte cette décision.

CINQUIEME DECISION

Pouvoirs

L'Associée Unique,

DONNE tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

L'Associée Unique adopte cette décision.

[--]

Signé par :
François LABORDE
CCF52EF57993482...

Extrait certifié conforme à l'original,
Le Président
FINANCIERE ABMI
Représentée par François LABORDE